



Nouveau service pour récupérer les animaux

Isabelle Robert 514-916-6973

Pour tous les animaux présents sur le territoire de la municipalité. Il est possible de rejoindre Mme Isabelle Robert en tout temps (jour, soir et fin de semaine). Elle se déplace pour les animaux qui sont chez vous, mais elle se déplace aussi pour les animaux qui sont errants, autant les chiens que les chats. Les animaux qui sont récupérés sont ensuite transférés au Refuge Nali à Saint-Bernard-de-Lacolle, refuge où Mme Robert travaille également. Les animaux qui peuvent être adoptés sont dirigés directement pour l'adoption et les autres sont placés en famille d'accueil le temps d'être prêts pour l'adoption.

En ce qui concerne les animaux sauvages morts ou vivants, contactez les bureaux de l'hôtel de ville au 450-245-3658.

Prochaine séance du conseil



- 12 mars 2019

Pour consulter votre relevé de compte de taxes en ligne. Tous les détails sur le site internet de la municipalité



3 versements des taxes municipales 2019

- 6 mars
- 3 juillet
- 4 septembre



COLLECTE DES ORDURES - RAPPEL

Disposer les bacs la veille au soir (Dimanche à partir de 19h) ou très tôt le lundi matin avant 7 am

Nouvelle compagnie RICOVA = nouvel itinéraire de collecte, donc un nouvel horaire également.

Toutes problématiques qui nous est signalée après que la collecte soit terminée, sera prise en charge lors de la prochaine collecte, le lundi suivant. Il est important de communiquer avec nous pour signifier un problème lors de la collecte afin de le corriger le plus rapidement possible.

Matières exclues : matières recyclables, matériaux de construction, appareils électroniques, produits dangereux. Vous n'êtes pas certain qu'un produit peut aller aux ordures, contactez-nous !

RAPPEL : Nous signaler une problématique le jour même, nous permet de joindre l'inspecteur de la collecte et lui signaler afin que la situation soit corrigée pendant la collecte.

COLLECTE DES ORDURES ET RECYCLAGE- MESURES POUR L'HIVER

Les conditions météorologiques occasionnent des défis supplémentaires. Afin de prévenir les désagréments qui peuvent survenir durant cette période, certaines précautions peuvent être prises.

- Disposer les ordures ménagères et les bacs de récupération en bordure de rue pour 7 :00 le jour de la collecte. Lors des jours fériés, les collectes sont effectuées comme à l'habitude, à moins d'avis contraire.
- Disposer les matières résiduelles en bordure de rue ou en bordure du trottoir de manière à ne pas nuire au déneigement, à l'épandage d'abrasifs, à la circulation des piétons ou aux personnes à mobilité réduite.
- S'assurer que les bacs sont bien fermés. Cela permet d'éviter que la glace et la neige s'accumulent à l'intérieur et que les matières gèlent et se compactent au fond.
- Déposer vos matières résiduelles dans des endroits dégagés afin d'en permettre le ramassage aisément. Si vous possédez un bac roulant, une distance minimale de 60 cm (2 pieds) doit séparer le bac roulant de tout autre objet (bac de récupération, conteneur, banc de neige, voiture, etc.), et ce, de tous les côtés du bac.
- S'assurer que les contenants sont visibles pour les collecteurs. Ils ne doivent pas, par exemple, être cachés par un banc de neige ou des arbustes.
- Les bacs ne doivent pas être enlisés dans la neige, la boue ou gelés au sol car cela accélère leur détérioration.



février 2019

dim lun. mar mer jeu. ven. sa

						1	2
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12 A	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28			



Hôtel de ville
121, rang Cyr
Saint-Cyprien-de-Napierville J0J 1L0
Tél. : 450 245-3658

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 17h
Vendredi : 8h à 12h

LÉGENDE

- Collecte des ordures
- Collecte du recyclage
- A** Assemblée du conseil
- Saint-Valentin

SERVICE DE NAVETTE POUR AINES COURS D'EAU - CRÉDIT MAPAQ



Les facturations de fin d'année pour le nettoyage de cours d'eau n'ont pas reçus les remboursements normalement automatiquement accordés pour les exploitations agricoles.

Agriculteurs portez une attention particulière à votre relevé si vous voyez la mention crédit - MAPAQ avec un total à 0.00

Dans la présence d'une telle situation et si vous êtes propriétaires d'une exploitation agricole dument enregistrée, vous devez contacter le MAPAQ pour vérifier avec eux le montant du crédit auquel vous avez droit ainsi que le délai avant de l'obtenir.

Le numéro à contacter : 1 866 822-2140

Cette situation ne concerne pas le compte de taxes 2019, seulement les nettoyages de cours d'eau à la fin de 2018 (novembre et décembre)

CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI HUNTINGDON

Vous êtes âgés de 25 ans et plus, vous demeurez dans la MRC des Jardins-de-Napierville et vous êtes sans emploi, et vous n'êtes pas aux études? Ce projet préparatoire à l'emploi pourrait s'adresser à vous! Ce projet vise à acquérir les bonnes techniques de recherche d'emploi, à avoir de l'information sur le marché du travail, à découvrir les ressources de la région et à effectuer des stages en entreprise. Le projet est offert à Saint-Rémi.

Pour information : contactez Karine ou Jessie chez PS Jeunesse à Saint-Rémi au 450 992-1106 ou présentez-vous au 43, rue Chevretils à Saint-Rémi.



SOCIÉTÉ ALZHEIMER HAUT-RICHELIEU

La Société Alzheimer offre aux proches aidants de personnes atteintes de troubles de mémoire, des rencontres d'information et de soutien, une fois par semaine durant huit semaines;

- afin de comprendre qu'ils ne sont pas seuls car d'autres sont confrontés aux mêmes défis
- pour acquérir des connaissances pratiques et aider à planifier l'avenir
- dans un cadre de partage et de respect.
- animées par une professionnelle spécialisée avec les troubles de mémoire.

2 groupes fermés (8 à 10 personnes) avec toujours les mêmes participants pour toute la session à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les groupes débutent :
1er groupe : mardi 26 mars de 19h à 21h
2e groupe : mercredi 27 mars de 13h30 à 15h30

Les groupes peuvent être annulés si le nombre de participants est insuffisant.

Cotisation membre suggérée (25\$)



L'inscription à l'avance est obligatoire au 450-347-5500 #209 ou 514-990-8262 # 209

STATIONNEMENT DE NUIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule dans les rues **entre minuit et 6h le matin du 15 novembre au 15 avril** sur l'ensemble du territoire de la municipalité, ceci afin de faciliter le déneigement.

Quiconque contrevient à ce règlement est passible de recevoir une contravention ou d'être remorqué!



RAPPEL COLLECTES

ORDURES : COLLECTE
CHAQUE SEMAINE
LUNDI



RECYCLAGE : COLLECTE
CHAQUE SEMAINE
MERCREDI



DIFFICULTÉS FINANCIÈRES - SOUTIEN DE SOURIRE SANS FIN

Si vous avez certaines difficultés financières qui vous empêchent de bien vous nourrir ainsi que vos enfants, Sourire sans Fin est là pour vous aider. Tous les jeudis, pour 2 \$, vous pouvez bénéficier d'un panier de provisions composé de denrées périssables selon les arrivages de Moisson. Pour les gens habitant la région de la MRC des jardins de Napierville, il est possible de bénéficier du transport collectif un jeudi sur deux. Contactez-nous pour vous informer sur le fonctionnement.



Nous vous invitons à venir déjeuner, prendre le temps de discuter en buvant un bon café et à repartir avec de la nourriture pour vous, vos enfants et votre famille. Ce programme repose sur l'engagement des personnes concernées par l'insécurité alimentaire.

Nous souhaitons par la même occasion vous informer de l'accompagnement et du support offerts par les intervenantes qui pourront aussi vous informer sur les autres services de l'organisme comme les cuisines collectives, les ateliers pour parents et enfants et les nombreuses activités disponibles. L'organisme est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30, pour plus de renseignements, composez le 450 454-5747 et consulter notre site Internet au www.souiresansfin.org